







## **DISTRICT DU CANTAL DE FOOTBALL**

## ELECTION DU COMITE DE DIRECTION DU DISTRICT DU CANTAL ASSEMBLEE GENERALE DU 24 SEPTEMBRE 2022

## **DECLARATION DE CANDIDATURE INDIVIDUELLE**

A remplir et à envoyer au District par courrier recommandé avec accusé de réception avant le 24 août 2022 à minuit, dernier délai, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse indiquée dans l'appel à candidature. Les mentions suivantes doivent être indiquées sur l'enveloppe : « Election du Comité de Direction ».

Je soussigné(e), Madame / Monsieur (rayer la mention inutile)

NOM:	
Prénoms :	
Date de naissance :	Lieu de naissance :
Adresse du domicile :	
Adresse électronique :	
Numéro de licencié : (si licencié membre individuel, joindre un justifi	catif)
Déclare me porter candidat à l'élection	du Comité de Direction du District du Cantal
Le cas échéant, déclare me présent	ter au titre suivant (cocher la case idoine):
□ arbitre	
□ éducateur	
☐ femme	
□ médecin	
□ autre	

Mail: secretariat@footcantal.fff.fr

- Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F., déclare sur l'honneur n'avoir fait l'objet :
- D'aucune condamnation faisant obstacle à mon inscription sur les listes électorales,
- D'aucune sanction d'inéligibilité à temps,

	Qu	i serait	de	nature	àn	n'inte	rdire	d'être	candidat	(e)	aux	élections	des	instances	fédérale	es.
--	----	----------	----	--------	----	--------	-------	--------	----------	-----	-----	-----------	-----	-----------	----------	-----

Fait à	le	
		Signature :

Rappel : tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 13 des Statuts du District.

Par ailleurs, doivent être joints à la déclaration de candidature :

- → Une copie d'une pièce d'identité du candidat,
- → Le cas échéant, tout justificatif afférent à une condition particulière d'inéligibilité.

BP 425 – 15004 AURILLAC Cedex – Tél : 04 71 62 24 51